

ligny qui souhaite installer sur le plateau des Champeaux un chemin de fer industriel dont nous reparlerons plus loin.

Le 15 janvier 1861, le colonel Marnier le nomme rapporteur d'une commission chargée d'étudier les possibilités d'améliorer les voies d'accès à Montmorency depuis la station d'Enghien.

Dix-huit mois plus tard, Rey de Foresta présente son propre projet qui est adopté le 6 juin 1863 par le conseil municipal.

Le 3 août 1865, il est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur et le 5 septembre suivant, un décret impérial le nomme maire de Montmorency, mais il ne prendra ses fonctions que le 12 septembre.

Le 7 juin 1867, devant maître Girard, Rey de Foresta signe une convention avec la toute jeune Cie EM par laquelle il cède à cette dernière la totalité des voies qu'il a créées dans son parc. L'acte est déposé le 29 août 1868.

Lors de la guerre franco-prussienne de 1870, puis de l'occupation qui s'ensuit, Rey de Foresta paye de sa personne pour sauver ce qui peut l'être des exactions commises par l'armée prussienne. *L'Annuaire du département de Seine-et-Oise* pour l'année 1872 rapporte que Montmorency n'échappa au pillage que grâce au dévouement de son maire qui consenti à contracter sur sa fortune personnelle un engagement de 300 000 francs. Mais là ne s'arrête pas son abnégation. Afin de venir en aide aux Montmorencéens restés sur place, il organise le

ravitaillement en pain et fait acheminer clandestinement de la farine qu'il stocke dans les caveaux désaffectés de la collégiale. Il émet une monnaie de substitution garantie par la municipalité et acceptée par tous les commerçants. Il fournit du travail aux ouvriers désœuvrés en ouvrant des ateliers de travaux publics — le boulevard de l'Ermitage (avenue Georges Clemenceau) entre autres, sera percé à cette occasion. Il contrecarre ouvertement les diverses mesures vexatoires imaginées par l'occupant en veillant, cependant, à ne jamais exposer inutilement les populations dont il a la charge.

Au sortir de la guerre, Montmorency lui saura gré de tout cela. Son mandat de premier magistrat est reconduit le 16 décembre 1874 et le conseil municipal, par la voix de Pierre-François Duval, lui témoigne sa reconnaissance au cours de la séance du 20 février 1875 :

« Messieurs,

Le rapport qui vous a été distribué par monsieur le Maire sur les événements qui se sont accomplis dans notre commune pendant la longue et douloureuse période de l'invasion vous a paru à tous le récit très exact des difficultés de toute nature que notre honorable collègue a eu à surmonter dans l'accomplissement de la tâche si ardue et si délicate que lui avaient léguée les circonstances.

Il nous est donc facile aujourd'hui d'apprécier combien l'administra-

tion de monsieur le Maire a été prévoyante et sage pendant ces jours néfastes puisque sans ressources et privé de liberté il a pu pendant cinq mois assurer l'alimentation des habitants qui n'avaient pas quitté notre pays et faire face à d'impérieuses nécessités financières.

Enfin, nous devons aussi reconnaître l'énergie qu'il a déployée en face d'un vainqueur aussi orgueilleux que vorace, en refusant de satisfaire à ses injonctions même appuyées de menaces, monsieur Rey de Foresta a épargné à notre cité le paiement de sommes considérables qui auraient pesé gravement sur son avenir.

Je crois donc être en communauté de sentiments avec tous mes collègues en proclamant ici que notre digne président a dans cette circonstance rendu un important service à notre cité.

En conséquence, je dépose sur le bureau la proposition suivante qui, j'en ai l'espoir, sera adoptée unanimement par le conseil municipal et que je prie monsieur le président de mettre aux voix :

« Le conseil municipal, réuni en session ordinaire, fidèle interprète des sentiments de ses concitoyens, voulant exprimer à monsieur Rey de Foresta, maire, sa reconnaissance pour les services par lui rendus à